

DÉCISION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

- VU le Code de la Santé Publique ;
- VU le Code Général de la fonction Publique ;
- VU le poste assistant médico-administratif de classe normale, branche secrétariat médical octroyé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg par l'ARS par computation départementale au titre de l'année 2025.
- VU l'avis émis par le jury de sélection réuni le 29 octobre 2024.

DÉCIDE

Est nommé au grade d'assistant médico-administratif de classe normale, branche secrétariat médical avec un effet au 1^{er} décembre 2025:

- Mme Catherine ROQUES-MITTEREGGER

P. LE DIRECTEUR GENERAL
Le Directeur des Ressources Humaines
& de la Politique Sociale

Nicolas WITTMANN



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.